



REUNION DU CONSEIL SYNDICAL **MARDI 21 JUIN 2022 A 09H30 EN NOS BUREAUX**

Présents :

- Madame WAGNER Valérie, Agence CAP IMMO SUD.
- Messieurs BOCKET – COACHON - LEPESME, membres du CS,
- Madame PERIAT, membre du CS

Absent excusé :

- Monsieur RONXIN

1 – CLOTURE :

Le conseil syndical valide le devis de SRTB pour un montant de 3 842,30 € et travaux dès septembre 2022.

Le Cabinet Jacob (syndic de la copropriété ESTEREL NORD) sera prévenu de cette décision ; leur devis étant plus onéreux que celui de SRTB.

2 – TOITURE :

Suite à la réception du devis de la société BATEC, il apparaît nécessaire de contrôler l'opportunité des travaux.

Demander un autre devis à FACE SUD – PAMTHER et SRTB.

3 – RESPECT DU REGLEMENT DE COPROPRIETE :

Une note va être distribuée prochainement dans vos boîtes à lettres et par mail rappelant certains points du règlement de copropriété que certains ont tendance à ignorer.

4 – VMC :

M. LEPESME doit vérifier le fonctionnement des appartements du BAT. C qui pose problème.

La société FRANK SERVICE interviendra si cela est nécessaire.

5 – TRAVAUX :

Le bilan est fait sur les réparations et travaux effectués en urgence qui ne sont pas compris dans le budget global.

Il sera demandé à la prochaine AG de voter un budget "charges exceptionnelles" car il est nécessaire d'entretenir régulièrement notre résidence.

6 – APPARTEMENTS A24 et A25 :

Envoyer à l'assurance de la Copropriété le devis de FRED INOV pour réparation appartement A24 et A34 suite à la recherche de fuite effectuée par Monsieur MONNIER.

7 – PLACARD Bât D PERGOLA :

Suite à la réfection de la peinture de la pergola, il est apparu que le placard technique d'électricité est en très mauvais état.

Un devis sera établi par COPEAUX AND CO pour une réfection totale et présenté en assemblée générale.

Demander également à SRTB un devis pour une installation en dur avec une porte en alu.

8 – VMC Caves Bât C :

M. COACHON aura un nouveau rendez-vous avec l'entreprise MONNIER pour finaliser le projet.

DIVERS :

- Il sera relancé le projet de fermeture du local poubelles.
- Le conseil syndical accepte le principe de mettre des plaques inox en bas des portes des bâtiments A et B, et des nez de marches anti-dérapantes.
- Nouveau site internet de la résidence :

www.azurea.site